

VILLERS ³⁸ infos

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS MARMERY

DÉCEMBRE 2007



LE POINT SUR 12 ANS D'INFORMATION

Le premier numéro de VILLERS infos était distribué dans les boîtes-aux-lettres en octobre 1995... 12 ans déjà !

C'est au printemps 1995 que la commission "Information et Communication" décidait de proposer au Conseil de lancer ce bulletin communal dans le but de diffuser largement l'information concernant la vie du village dans tous les foyers.

Nous avons d'abord voulu communiquer ce qui nous paraissait essentiel à chacun, à savoir : les décisions du Conseil Municipal, l'État Civil, les informations pratiques liées à la vie dans la commune.

Comme il n'est pas de journal sans éditorial, nous avons, bien entendu, réservé une place à nos Maires afin qu'ils puissent adresser à intervalles plus ou moins réguliers, les messages qui leur semblaient les plus opportuns.

Il n'est pas non plus de journal sans "Une". Avouons-le : ce fut la partie la plus délicate à traiter car il a fallu, à chaque fois, trouver l'information qui méritait une telle place de choix. Souvent guidés par l'actualité locale, nous y avons placé l'événement marquant du moment. Le plus difficile fut d'éviter l'écueil des "marronniers", vous savez, ces articles qui reviennent chaque année à la même époque. La tempête de 1999, la naissance de la Commanderie, le passage à Villers de notre champion national de calcul mental Alexis Lemaire, aujourd'hui mondialement connu (il vient de battre un nouveau record délirant), le passage du Tour de France, l'organisation du GIRACAL... les événements n'ont pas manqué pendant toutes ces années.

suite p. 2 -->

LE MOT DU MAIRE

Nous voici à la veille des fêtes de fin d'année. Encore une fois, l'année 2007 s'est déroulée rapidement.



Cela n'a pas empêché le Conseil Municipal de continuer son travail à votre service pour votre confort et toujours dans le cadre de l'intérêt général de chacun.

En effet, des travaux divers et variés se sont profilés au début de 2007 après plusieurs années de réflexion pour certains. C'est le cas de la reconstruction de la station d'épuration pour laquelle il aura fallu près de trois ans

suite p. 2-->

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1/2
Le point sur 12 ans d'information	p. 1/2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 21/05/07	p. 3
• Réunion du 19/07/07	p. 3/4
• Réunion du 04/10/07	p. 4
• Réunion du 15/11/07	p. 4/5
• Commission des eaux	p. 5
• Tri sélectif	p. 6
État Civil	p. 3
Rédacteurs en herbe	p. 6
Connaissance du patrimoine (omelette)	p. 7
Connaissance du patrimoine (photo mystère)	p. 8
Mots Croisés	p. 8
Le coin des associations :	
• L'A.S.A.	p. 9
• L'Éveil Socio-Culturel	p. 9
• L'A.D.M.R.	p. 9
• Les Sapeurs-Pompiers	p. 9/10
Bien de chez nous	p. 11
Image du présent	p. 12
Calendrier	p. 12
En bref	p. 12
Solution des Mots Croisés	p. 12
Déchetteries	p. 12



La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone : 03 26 97 92 68 - Site WEB <http://villers-marmery.fr/> - Mél : mairiedevillers.marmery@wanadoo.fr

LE POINT SUR 12 ANS D'INFORMATION (suite et fin)

VILLERS infos, c'est aussi et surtout un outil de communication mis à la disposition des associations du village et il suffit de parcourir les quelques 576 pages des 38 numéros pour constater que l'outil a largement été utilisé.

Comment concevoir un organe d'information communal sans intégrer une dimension culturelle locale ? C'est ainsi que la rubrique "connaissance du patrimoine" a vu le jour dès le premier numéro. Merci au passage à ceux qui l'ont alimentée pendant ces 12 longues années et particulièrement à Anne André qui nous a tous enrichis en partageant son savoir avec générosité.

VILLERS infos, c'est le journal des adultes, mais ce devait être également l'occasion pour les plus jeunes de participer de manière active à la vie du village. C'est ainsi qu'est apparue une nouvelle rubrique à partir du numéro 12, en novembre 1998 : "Rédacteurs en herbe". Celle-ci a permis aux élèves d'exercer leurs talents dans le domaine de l'expression écrite dans le cadre d'une activité de communication vraie. Merci ici aux enseignantes, sans qui la rubrique n'aurait jamais vu le jour.

Comme nous sommes un peu "gaulois" (mais si, mais si !) et que nous aimons tous notre terroir... nous avons ouvert la rubrique "bien de chez nous"...

Afin de permettre à tous de s'exprimer, une "boîte à idées" a également été créée. Elle a permis à ceux qui avaient quelque chose à dire de le faire savoir à tous.

Un journal sans images serait bien triste, c'est pourquoi nous avons décidé de l'agrémenter de photogra-

phies à chaque numéro. Dans la rubrique "Image du passé" devenue maintenant "Image du présent", les quelques clichés placés sur la dernière page du journal sont là pour nous rappeler les événements qui font partie de notre patrimoine à tous.

Avec les mots croisés, les photos-mystère, nous avons voulu donner un petit côté ludique au bulletin.

La technologie de la communication évoluant rapidement, nous avons réservé une place à notre journal sur le site web de la commune (<http://www.villers-marmery.fr/>). Nous savons qu'il est lu bien au-delà de notre territoire, qu'il s'agisse d'anciens villériots n'habitant plus dans la commune ou d'amis lointains.

Cet opus 38 du journal sera sûrement le dernier réalisé par l'équipe actuelle et nous nous devons de remercier toutes les personnes qui nous ont aidés au fil de ces années. Elles sont nombreuses et nous ne pouvons pas les citer toutes, mais nous leur adressons nos plus vifs et chaleureux remerciements.

Nous espérons tous que le journal a su vous intéresser. Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Pendant 12 ans, ce fut passionnant de travailler avec vous sur ce projet, même si nous avons parfois eu le sentiment qu'une certaine usure générale se faisait sentir. Nous restons persuadés que l'aventure en valait la peine et nous souhaitons de tout cœur qu'elle continue, avec nous ou sans nous, sous cette forme ou sous une autre, mais pour nous, l'information et la communication ne doivent pas s'arrêter... Excellente année 2008 à tous.

LE MOT DU MAIRE... (suite de la page 1)

pour obtenir toutes les autorisations nécessaires (voir plus loin l'article de la commission des eaux). Dernièrement, nous avons procédé à la réfection de la rue des Charmois et d'une partie de la rue Curie. Ces travaux se sont déroulés en deux temps. Une première phase de travaux pris en charge à 100 % par le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région de Verzy par le changement des conduites principales des rues, le remplacement de tous les compteurs et des alimentations en plomb. Dans un second temps, la réfection de la voirie et des caniveaux. Je tiens à apporter une précision concernant la rue Curie. En effet, cette rue est divisée en deux parties. Une fraction appartenant au domaine public de la Commune qui a été entièrement rénovée, et une partie (déjà propriété privée depuis de nombreuses années) a été attribuée, par erreur, lors d'une vente à un propriétaire riverain. En conséquence la Commune n'a pu réaliser l'aménagement total de la voirie.

Ces travaux ayant eu plusieurs mois de retard, je tiens à remercier la patience et la gentillesse des riverains suite aux désagréments qu'ils ont pu subir. Nous pouvons comprendre le mécontentement de certains. Mais lorsque des personnes font réaliser des travaux chez elles et que cela leur occasionne des désagréments, elles trouvent cela normal. Par contre, si ces travaux sont réalisés par des collectivités (Commune, Syndicat) sur le domaine public, ces mêmes personnes sont les premières à manifester leur irritation bien souvent injustifiée.

Je crois que cela reflète au niveau de notre Commune le même sentiment national d'insatisfaction et de déplaisir que connaît actuellement la France à travers les nombreuses grèves ou manifestations dans les banlieues qui perturbent la vie de beaucoup de Françaises et de Français.

J'espère qu'avec l'arrivée des fêtes de fin d'année, tout rentrera dans l'ordre et je me permets, avec le personnel communal et le conseil municipal de vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

LE CONSEIL VOUS INFORME

• RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2007

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- décide, par treize voix pour et une voix contre (M. LONCLE Daniel), de vendre dans un premier temps uniquement la parcelle G N° 1631 à la SCI LE VIGNOBLE SF sur laquelle un permis de construire a été autorisé. La parcelle G N° 196 ne sera cédée qu'après dépôt du projet et son acceptation par le Conseil.

- décide d'opter pour le régime rural de distribution d'électricité qui convient le mieux à la Commune sur proposition de Monsieur le Directeur du Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Marne (S.I.É.M.).

- décide de retenir l'entreprise ROUTIÈRE MORIN pour la réalisation des travaux de revêtement de surface sur le CV N° 1 de VILLERS MARMERY aux PETITES LOGES pour un montant de 19 950 € H.T. Une subvention du Conseil Général a été allouée sur la base de 24 %.

- décide d'un virement de crédit de 1 000 € pour terminer l'aménagement paysager du cimetière à prélever sur les travaux d'aménagement des Oies.

SÉANCE DU 19 JUILLET 2007

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- décide du changement de deux fenêtres dans une salle de classe et d'une fenêtre dans la petite salle de réunion. Il est décidé d'opter pour le PVC, avec un délai de 13 semaines. Les travaux seront réalisés aux vacances de la Toussaint. L'entreprise LECQ est retenue pour la réalisation de ces travaux.

- en ce qui concerne la mise en conformité du clocher et de la minuterie proposée par l'entreprise BODET, le Conseil souhaite d'autres devis.

- décide le changement de trois baies dans la salle polyvalente pour un coût unitaire de 3 476,53 € le double vitrage. L'entreprise FORIS est retenue pour la réalisation de ces travaux.

- habilite Monsieur le Maire à signer une convention avec le Département et le Comité de Tourisme pour l'entretien du Relais Information Service installé sur l'aire de repos du Fossé Roger.

- habilite Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec les Services de l'Équipement pour l'instruction des permis de construire et des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols suite à la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme qui entrera en vigueur le 10 Octobre 2007 conformément au décret du 5 Janvier 2007.

- émet un avis favorable à l'adhésion au SYCODEC de la Communauté de Communes de TAISSY qui devra se conformer au schéma de collecte mis en place par le SYCODEC.

- émet un avis favorable au retrait de l'AC.T.I.F.A.A.R. des Communes de BEAUMONT SUR VESLE et de VERZENAY.

- décide de solliciter une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire auprès de Monsieur le Ministre de l'Intérieur pour les travaux d'éclairage public prévus, cette année, en coordination avec les mises en souterrain de réseaux gérées par le S.I.É.M. et qui n'ont pas été retenus au titre de la D.G.E 2007.

ÉTAT CIVIL

(du 13/05/07 au 03/12/07)

• Décès

Mme Henriette HUSSON, née MENU, le 15/08/07

M. Michel BOUY, le 01/09/07

• Naissances

Augustin BOOMS, le 18/06/07

Paul VOYER, le 30/08/07

Antonin PICARD, le 13/09/07

Mélissa LEMOINE, le 25/09/07

• Mariages

M. Florent ROY et Melle Émilie PHILIPPON, le 02/06/07

M. Philippe PARAPPEL et Melle Amandine HUSSON, le 21/07/07

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

- décide de fixer la dénomination suivante pour deux rues du village :
 - Chemin du Haut du Village
 - Rue de Saint-Basle
- émet un avis favorable aux contrats de vérification des installations électriques et des installations gaz dans les bâtiments communaux présentés par le Bureau VERITAS et au contrat de l'Entreprise HAUTEM Electricité pour la mise en conformité dans le cadre de ces vérifications.
- habilite Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation temporaire d'une parcelle pour l'aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes du village avec l'indivision BOUTILLEZ.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2007

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- décide de louer le local situé au 2 rue de la Mairie à Monsieur ADNET Patrick, Boulanger à VERZY pour l'installation d'un dépôt de pain, pâtisserie et petite épicerie, suite à la fermeture de la boulangerie.
- accepte la proposition de convention de mise à disposition des immobilisations du réseau d'eau potable au S.I.A.E.P et habilite Monsieur le Maire aux fins de signer cette convention.
- accepte la proposition de devis de France Télécom pour la mise en souterrain des réseaux dans la rue de Charleville en coordination avec le S.I.É.M pour le réseau électricité basse tension et habilite Monsieur le Maire aux fins de signer la convention et les devis.
- décide de soumettre l'édification de clôture à une déclaration préalable suite aux modifications réglementaires des droits d'occupation des sols en vigueur à compter du 10 octobre 2007.
- décide de prévoir une subvention exceptionnelle de 5 000 € de la Commune au Service des Eaux pour permettre le paiement des annuités d'emprunt de la station d'épuration pour 2007.
- décide de virements de crédits sur le budget 2007 de la Commune.
- sur demande de Monsieur le Sous Préfet, compte tenu que le mandat des Membres de l'Association Foncière expire au 14 Octobre 2007, désigne les quatre Membres qui doivent être proposés par le Conseil Municipal à l'unanimité, soit :
 - M. BOUTILLEZ Marc ;
 - M LONCLE Daniel ;
 - M HENRIET Daniel ;
 - Mme BOUTILLEZ Colette.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2007

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- émet un avis favorable à l'arrêté d'autorisation de déversement des eaux usées et à la convention de raccordement et habilite Monsieur le Maire, aux fins de signer l'arrêté et la convention avec les centres de pressurage et de vinification et VEOLIA.

Une participation financière d'investissement estimée à 170 € par marc de 4 000 kg sera demandée à chaque établissement vinicole raccordé ayant une activité de pressurage (ou) et de vinification par la Commune. Tous les nouveaux centres de pressurage et de vinification devront s'acquitter de cette participation financière et signer une convention en cas de raccordement de leurs installations au réseau d'assainissement de la Commune.

Après la signature d'un nouvel avenant avec le délégataire (VEOLIA) une participation financière spéciale de fonctionnement de 6 € par marc de 4 000 kg et de 0,60 € par hectolitre sera demandée chaque année à chaque établissement vinicole raccordé par le délégataire (VEOLIA).

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

- émet un avis favorable à l'extension du réseau BT chemin de Moncheux pour 2 parcelles en construction suite à la proposition du SIÉM. La participation de la Commune est fixée à 1 050 €.

Cette extension prévoit le réseau électrique, l'alimentation France Télécom et la pose d'un fourreau éclairage public.

- émet un avis favorable à l'adhésion de collectivités au SIÉM.

- décide de demander à la C.R.C.A du Nord-Est la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € pour une durée d'un an afin de couvrir le financement de la reconstruction de la station d'épuration dans l'attente du versement des subventions allouées par l'agence de bassin Seine Normandie et du Conseil Général.

- arrête le projet du P.L.U.. Celui-ci sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à la révision. Un délai de trois mois leur est accordé pour émettre des observations.

- le boulanger étant en liquidation judiciaire par jugement en date du 2 octobre 2007, n'exerce plus son activité mais continue à occuper le logement situé dans le bâtiment commercial pour un loyer mensuel unique de 457,36 €. Il est décidé de fixer le loyer à 350 € à compter du 10 décembre 2007.

- décide, suite à la demande de l'A.S.V.M de baisser la participation aux frais de fonctionnement des équipements sportifs et culturels et fixe les tarifs à compter du 10 janvier 2008 à :

- Vestiaire sportif : 150 € au lieu de 230 € depuis 1984 ;

- Salle Polyvalente : 350 € au lieu de 610 € depuis 1992.

*Le Maire
Laurent LONGIS*

• COMMISSION DES EAUX : Reconstruction de la station d'épuration

Il aura donc fallu près de trois ans de patience pour obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation d'un tel projet (autorisation de rejet en milieu naturel, choix d'un maître d'œuvre, choix d'une entreprise ayant la maîtrise d'un tel équipement, permis de construire, subvention et financement).

Je voudrais revenir sur l'aspect financier et remercier tous les responsables des centres de pressurages et de vinifications qui ont accepté de participer à notre réflexion sur le rejet de leurs effluents vinicoles. Après plusieurs réunions de concertation, tous ces responsables ont compris l'intérêt de se regrouper pour financer, ensemble, le surcoût de la reconstruction de la station d'épuration pour la prise en charge des effluents issus de leur activité vinicole, ceux-ci transitant par le réseau d'assainissement de la Commune.

Dans quelques semaines, je signerai des conventions de raccordement avec tous les centres de pressurages et de vinifications, celles-ci fixeront les modalités de rejet et de financement, une estimation à ce jour de 170 € par marc de 4 000 kg pour la partie investissement, 6 € par marc de 4 000 kg et 0,60 € par hectolitre de vin pour la partie fonctionnement. Je me réjouis que l'intérêt général l'ait encore une fois emporté à Villers-Marmery malgré toutes les rumeurs que l'on peut entendre dans les communes voisines. En effet, nous serons

l'une des rares communes de la Montagne de Reims à posséder un tel équipement et de plus, bénéficiant d'un financement de 50 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 7 % du Conseil Général. Le montant total de cette nouvelle installation atteint la somme de 1 529 997 € TTC.

La répercussion pour chaque abonné serait de l'ordre de 0,80 € par m³ d'eau consommée, pour la part communale correspondant à l'investissement (remboursement des emprunts). Pour le fonctionnement de la nouvelle station, le délégataire, Veolia, assure sa prestation pour un montant de 0,25 € par m³ d'eau consommée, sachant que le délégataire prendrait en compte les nouvelles contraintes liées à la réglementation en vigueur d'autant plus que l'ancienne station n'était plus aux normes depuis près de 8 ans.

Cette hausse sur le prix du m³ d'eau assainie sera compensée par la baisse du prix au m³ de l'eau potable distribuée par le Syndicat d'adduction d'eau potable de la Région de Verzy depuis le 1 janvier 2007.

Je tenais à le préciser une nouvelle fois, puisque certaines personnes continuent à refuser cette évidence.

*Le Maire
Laurent LONGIS*

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite et fin)

• TRI SÉLECTIF : Un relâchement certain.

Le SYCODEC nous fait savoir que des déchets indésirables ont été trouvés dans les bacs jaunes lors du tri du 7 novembre 2007. Ils n'ont pas été détectés car ils étaient probablement cachés dans le fond d'un bac jaune de 120 litres : il s'agit de fils électriques usagés, d'une chaîne de bicyclette, d'un pédalier et de seringues... Ces objets n'ont rien à faire dans les bacs jaunes et présentent un risque au niveau de la sécurité des personnes assurant le tri à la main.

Nous vous rappelons que les bacs jaunes sont destinés à recevoir :

- les bouteilles et flacons plastiques de produits alimentaires ;
- les bouteilles et flacons plastiques de produits d'entretien ;
- les bouteilles et flacons plastiques de produits d'hygiène ;
- les emballages métalliques : aérosols, bidons, boîtes, canettes ;
- les petits cartons ;
- les briques alimentaires.



De même, ne jetez dans la benne à verre que :

- les bocaux en verre ;
- les bouteilles en verre ;
- les pots en verre.

... et rien d'autre ! Pas de vitre ou de miroirs brisés.



Enfin, nous vous invitons à visiter le site du SYCODEC en vous rendant à l'adresse suivante :

<http://www.sycodec.fr/>

Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques très utiles.

RÉDACTEURS EN HERBE

Une fois n'est pas coutume, ce ne sont pas les articles des élèves qui alimenteront cette rubrique, mais ceux de leurs enseignantes. Le sujet est grave et d'actualité. Faire de nos enfants de futurs citoyens responsables et conscients du rôle que nous avons tous à jouer en matière de protection de la planète, voilà un projet qui méritait bien quelques lignes dans notre petit journal...

Le projet d'école 2006-2009 en est déjà à sa deuxième année.

L'année 2006-2007 a vu les enfants visiter une déchetterie dans l'Argonne, trier des déchets avec le Sycodec, fabriquer du papier recyclé, étudier les énergies renouvelables, réaliser une kermesse ayant pour thème la protection de l'environnement.

En septembre, ils se sont remis au travail pour des projets tout aussi intéressants.

Ils sont allés en forêt étudier les essences d'arbres afin de réaliser des herbiers.

Les 19 et 20 novembre, ils ont assisté à une projection sur la pollution et la sauvegarde de la planète.

Prochainement, nous commencerons à préparer notre spectacle musical sur le thème de l'arbre (chants, théâtre, poésies, danses...) pour vous le présenter le vendredi 30 mai à la salle des fêtes de Villers-Marmery.

En travail préparatoire, nous nous serons rendus au parc des expositions de Reims pour voir une comédie musicale, "les Pays de l'en-dessous du lit", elle aussi en relation avec le projet.

Entre temps, au sein de l'école, nous mènerons quelques actions éco-citoyennes (règles de vie, respect de l'environnement et d'autrui).

Ainsi nous souhaitons préparer les enfants à leur rôle de futurs citoyens.

La troisième année de notre projet verra un élargissement au développement durable envers les pays du tiers monde (observation, actions, commerce équitable...).

Sophie AMÉ, Nadine GHARAEI, Sylvie GORGUET

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

UNE FORMIDABLE OMELETTE...

Courant juin, j'ai eu la chance de rencontrer devant chez moi, un couple de retraités originaires de la Drôme. La dame était "en pèlerinage" de village en village, en suivant les écrits de son grand-père, soldat pendant la guerre 14-18. Jean Didier avait écrit ce qu'il vivait, jour après jour, sur un petit carnet. À Villers, elle voulait retrouver la fameuse boulangerie... Voici le texte intégral retrouvé sur le carnet, au sujet de Villers-Marmery...

"Aujourd'hui, 10 juin, nous attendons toujours. Il se dit que nous devons partir demain à 5 heures du matin. Contre-ordre arrive et nous partons le 11 à 8 heures du soir. Nous faisons à pied le trajet de la ferme des Marets à Grevigny, à Muizon. Nous embarquons à minuit et nous arrivons à destination gare St Hilaire à 11 heures du matin. Nous faisons grande halte. Nous mangeons un morceau et nous partons à 3 heures de l'après-midi avec un soleil tropical. Il y a 15 km. Le trajet étant trop long, nous ne faisons que 6 km et nous couchons sous des sapins. Depuis le 11 que nous sommes partis, nous n'avons mangé qu'une boîte de singe. La mauvaise humeur règne parmi nous. (...) Nous repartons le 13 à 3 heures du matin et nous allons vers Villers-Marmery. Enfin après avoir tiré nos 7 ou 8 km, nous arrivons. Il est 6 h 1/2 du matin. Presque la moitié de la Compagnie a calé. Pour ma part, je suis resté 3 fois en route mais cependant je suis arrivé aussitôt le gros de la Compagnie. Les pieds n'en voulaient plus. Rien dans le ventre, pas de café avant de partir, c'est une misère.

Nous voilà enfin arrivés dimanche 13 juin. Je vole chez le boulanger. J'achète du pain, des oeufs, et avec les amis, nous confectionnons une formidable omelette. On se cale les joues et l'on va se coucher car on en a besoin. Cependant, je tiens à aller à la messe, aussi, avant de me coucher, je me nettoie, je fais ma toilette et à 9 heures je vais à la messe. Après quoi je me suis couché. Nous sommes bien logés. On vit dans ce pays. Le travail que nous faisons n'est pas dur pour le moment.

Lundi 14 juin, nous partons à 5 h 1/2 pour l'exercice qui n'a consisté qu'en une promenade dans le bois. Cela rappelle le bois de chez nous. Le soir nous sommes libres. Nous dormons.

Aujourd'hui, mardi 15 juin, il y a revue des officiers. L'exercice du matin est décommandé. Le général passe les officiers en revue. Nous attendons que l'on nous prévienne. Le pays est un beau site. Des vignobles de tous côtés. Ainsi, nous ne manquons pas de vin. Nous pouvons nous approvisionner de toutes les façons. C'est une consolation pour nous. Nous attendrions volontiers la fin de la guerre dans ce pays. Tous les jours nous allons faire une promenade-exercice dans les bois.

Aujourd'hui 18 juin, nous sommes allés à Louvois et comme de coutume nous avons pris le chemin des écoliers. C'est triste à dire mais nos officiers sont nullement à la hauteur de leur tâche. Ils se perdent tout en consultant la carte d'État-Major. Aussi nous faisons beaucoup de chemin inutile. (...) La journée d'aujourd'hui, malgré la fatigue que nous avons éprouvée, a été tout de même une assez bonne journée. Nous avons dîné sur l'herbe, fait un bon somme après, mangé quelques fraises des bois. Ensuite nous sommes retournés à notre aise.

Aujourd'hui 19 juin, nous faisons du service d'avant-poste le long de la voie (RN 44). C'est une sortie pour nous qui nous distrait. Nous avons été bombardés un peu. Deux obus sont tombés aux environs du pays sans faire de mal.

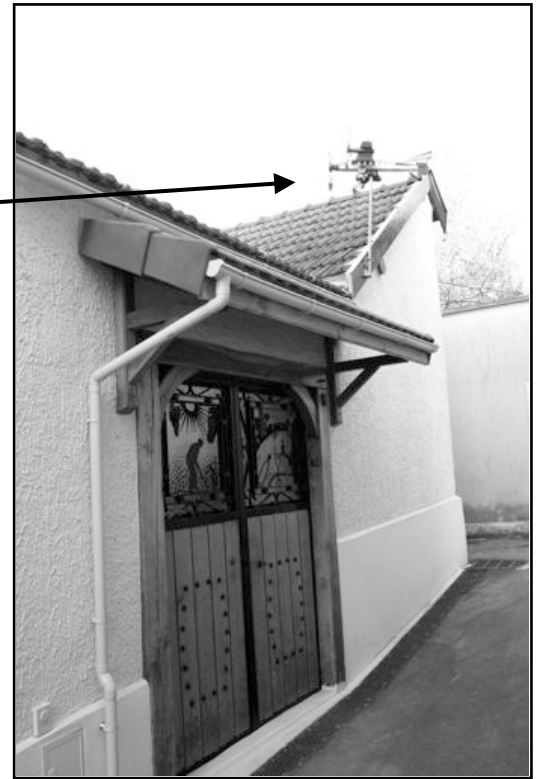
Dimanche 20 juin, nous devons aller à l'exercice comme les autres jours. L'exercice est décommandé, on nous annonce notre départ de Villers pour les Petites Loges."

Que ces quelques lignes nous rappellent que des moments graves, et des anecdotes plaisantes, ont été vécus dans notre village. Aujourd'hui, sachons tirer les leçons de la petite et de la grande histoire ; celle que je me suis attachée à vous conter dans chaque Villers infos depuis octobre 1995.

L'histoire de ce pays où l'on vit bien, comme l'a écrit ci-dessus Jean Didier, continue. À ma place, quelqu'un d'autre la contera, à son tour...

Anne ANDRÉ

PHOTO MYSTÈRE N°16



La réponse à notre précédente photo-mystère était :
Girouette, au n° 6 rue Crinque.

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Singe laineux.
2. Oiseau. Accord étranger.
3. Énergies.
4. Capitale. Perroquet.
5. Nommer.
6. Oiseaux. Préposition.
7. Partie du monde.
8. Oiseau artificiel.
9. Légumes. Divinité.
10. Perturbé. Pas forcément kangourou.
11. Vases. Choisi.
12. Charges. Premier.

Verticalement

- A. Peut-être une tête. Porte une paire de lunettes.
- B. Excès. Tempête.
- C. Élément automobile. Rapidement.
- D. Christiania. Duvet.
- E. Direction. Supports.
- F. En retrait.
- G. Crétins.
- H. Géométrique. Oiseaux.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2					■	■			■	■
3										
4					■					
5		■		■						■
6								■		
7							■		■	
8	■		■		■					
9							■			■
10						■				
11							■			
12						■			■	

- I. République. Ne pas y mettre le doigt.
- J. Sigle. Ce n'est pas l'image. Sent.

• L'A.S.A.

Suite à la réunion des membres du Syndicat de l'Association Syndicale en date du 19 novembre 2007, il a été procédé à l'élection des membres du bureau conformément aux statuts.

Voici la nouvelle composition des membres du bureau du Syndicat de l'A.S.A. de Villers-Marmery :

- Président : M. Noël BAZIN ;
- Vice-président : M. Laurent LONGIS ;
- Secrétaire : M. Arnaud MARGAINE ;
- Trésorier : M. Jean-Claude HAUTEM.

À ce jour, les travaux d'aménagement hydraulique ont été réalisés suivant la première tranche votée en Assemblée Générale le 30 novembre 1999. Il aura fallu près de huit ans de patience et de volonté pour faire aboutir ce projet. Un grand merci à tous ceux qui ont compris les enjeux de cet aménagement des coteaux viticoles. Toutes les subventions ont été encaissées par l'A.S.A, nous avons récupéré toute la T.V.A. issue des travaux. Le compte de l'A.S.A. présente un solde de 64 367,78 €.

*Le Vice-Président
Laurent LONGIS*

• L'ÉVEIL SOCIO-CULTUREL

L'assemblée générale de l'ESCVM vient de clore l'exercice 2006/2007 : une année tranquille, sans difficulté mais sans non plus d'euphorie. Pourquoi ?

D'une part, côté positif, l'équipe actuelle est bien en place, chacun connaît son rôle.

D'autre part, et c'est notre regret, les manifestations proposées n'obtiennent pas le résultat escompté : public restreint, météo défavorable à la brocante, baisse des effectifs scolaires.

Il faut chercher à étonner ou simplement suivre l'évolution des attentes de ceux qui participent aux événements organisés par l'Association. Trouver de nouveaux jeux, de nouveaux lots, être dans l'air du temps : voilà de quoi stimuler les neurones des membres de l'Eveil. Qu'ils soient remerciés pour leur soutien et leur aide matérielle.

Bienvenue aux nouveaux membres permanents. Nous en sommes ravis.

L'objectif de notre action est toujours le même : permettre aux enfants des écoles un certain épanouissement culturel grâce aux fonds récoltés auprès de la population et de nos partenaires.

Prochaines manifestations :

- goûter de Noël ;
- galette des rois ;
- carnaval dans les rues ;
- brocante et vide-grenier dans les rues

en mars 2008 ;

- spectacle musical avec la chorale du collège de Verzy, le 30 mai 2008.

À bientôt, avec l'Eveil Socio-culturel.

*La Présidente
Anne ANDRÉ*

• L'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

UNE STRUCTURE HUMAINE ET EFFICACE POUR LE SERVICE À DOMICILE

L'ADMR A POUR MISSION DE CRÉER, de mettre en place, de gérer des services d'aide à la personne à tous publics : Personnes autonomes à la recherche d'une meilleure qualité de vie, personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou autres difficultés.

LES BÉNÉVOLES DE L'ADMR sont sur le terrain, elles connaissent les personnes et leurs attentes, elles proposent le personnel adapté. Une relation privilégiée s'établit ainsi entre la personne aidée, le bénévole et l'intervenant.

AIDE MÉNAGÈRE, AUXILIAIRE DE VIE, technicienne de l'intervention sociale et familiale à chaque type d'intervention correspond un personnel avec une qualification qui allie capacités relationnelles et compétences techniques.

PALETTE DE SERVICES : le ménage, les courses, l'aide à la personne, le petit bricolage, téléassistance, le portage de repas, et les soins infirmiers à domicile

VOUS APPORTER L'AIDE NÉCESSAIRE POUR VIVRE MIEUX CHEZ VOUS.
PLUS AUTONOME AVEC L'ACCOMPAGNEMENT QUE VOUS SOUHAITEZ
C'EST NOTRE FAÇON DE VOUS RENDRE PLUS BELLE LA VIE.

Anne-Marie DEVAURY

• LES SAPEURS-POMPIERS

- LA MANŒUVRE DES ÉCOLES

Lors de cette matinée, les pompiers locaux organisent pour les enfants du village, des petits cours sous forme de jeux pour prévenir des risques domestiques, pour montrer quelques gestes simples de secourisme ou expliquer le rôle du sapeur-pompier dans les communes.

Après cette séance très enrichissante de questions réponses, un exercice réel d'évacuation est organisé avec l'ensemble des enfants de l'école, avec la collaboration du personnel enseignant.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

Une manœuvre différente chaque année est ensuite réalisée et commentée par les sapeurs-pompiers du village.

À cette occasion, la sirène est exceptionnellement activée en pleine journée, afin que l'exercice se fasse dans

les conditions les plus réelles possible.

*Louis HAUTEM
Chef du C.P.I. de Villers-Marmery*

• L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Cérémonie du 11 Novembre 2007 : les sapeurs-pompiers à l'honneur.

Au cours de ces cérémonies officielles, Le Maire, Laurent LONGIS à remis :

- Les galons d'Adjudant à Michel LONGIS ;
- Les galons de Sergent Honoraire à Bernard HAUTEM ;
- Les galons de Sergent à Rémy HAUTEM ;
- Les galons de Sapeurs Première Classe à Claire ROTHIER, Alix THOMAS et Marc DEVERLY.

À son tour, le Lieutenant Alain HAUTEM, Vice-Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne a remis la médaille d'argent de reconnaissance de l'UDSPM pour services rendus à la cause des sapeurs-pompiers :

- À l'Adjudant-chef Louis HAUTEM ;
- À l'Adjudant Michel LONGIS ;
- Au Sergent Honoraire Bernard HAUTEM ;
- Au Sergent Michaël HAUTEM ;
- Au Caporal-chef Vincent CHATILLON.

Retraite de Bernard HAUTEM

Après plus de 28 ans de service au sein des sapeurs-pompiers de VILLERS-MARMERY, et atteint par la limite d'âge officielle de 55 ans, Bernard prend sa retraite bien méritée.

Effectivement, il s'est engagé le 1^{er} janvier 1979, en remplacement de son père Lucien ; il fut nommé au grade de Sapeur 1^{ère} Classe en 1987, Caporal en 2000 et Caporal chef en 2003.

En récompense de ses années de services, il fut décoré de la Médaille d'honneur d'argent pour 20 années de service en 1999 et de vermeil pour 25 ans en 2004.

Toujours très actif au sein de l'Amicale, il est élu vice-président en 2003.

Durant ces 28 années, Bernard a représenté un véritable sapeur-pompier bénévole, pour qui "courage et dévouement" représentent encore certaines valeurs.

Bernard, l'Amicale te souhaite une bonne retraite, est ravie de te compter parmi ses honoraires et te donne rendez-vous lors de nos différentes activités.



*Le Président
Michaël HAUTEM*

FOIE GRAS DE CANARD PÔLÉ AU PAIN D'ÉPICES

La recette qui suit est facile à réaliser, elle allie la simplicité et le plaisir du palais...



Ingrédients pour 4 personnes :

- 8 escalopes de foie gras.
- 100 g de pain d'épices.
- 200 g de rhubarbe.
- 4 feuilles de philo (on les trouve dans les rayons spécialisés dans les grandes surfaces).
- 60 g de sucre. 1 salade d'herbes fraîches.
- sel.
- poivre

1) **Le pain d'épices** : faites-le sécher au four et le réduire en fins morceaux pour en faire de la chapelure.

2) **La rhubarbe** : épluchez et coupez en petits bâtons de 10 cm de long. Pochez-là 5 minutes dans 200 g d'eau et 60 g de sucre. Faites refroidir et emballez-la dans les feuilles de philo en fins rouleaux. Pôlez doucement jusqu'à l'obtention d'une belle couleur dorée.

3) **Le foie gras** : Salez, poivez et pôlez les escalopes de foie gras et maintenez au chaud. Dégraissez la poêle et déglacez avec le ratafia. Faites réduire de moitié.

Dans une assiette, mettez le foie gras et les croustillants de rhubarbe, la salade d'herbes et la sauce ratafia. Servez aussitôt avec un champagne brut millésimé.

Bon appétit !

IMAGE DU PRÉSENT...



Cette année encore, la Commission des Fêtes organise un concours de crèches. Joyeux Noël à tous.

LE CALENDRIER

MANIFESTATIONS À VENIR

Samedi 12 janvier à 18h :

Traditionnels vœux de la Mairie, salle polyvalente.

Samedi 8 mars :

En duo au pressoir de La Tiriette : course d'orientation et marche nocturne encadrée.

Courant Mars :

Brocante, organisée par l'ESCVM.

Samedi 17 mai :

Traditionnel concert à l'église.

Vendredi 30 mai :

Spectacle musical avec les enfants des écoles et la chorale du collège, salle polyvalente.

EN BREF...



Solution des mots-croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	L	A	G	O	T	R	I	C	H	E
2	I	B	I	S			D	A		
3	N	U	C	L	E	A	I	R	E	S
4	O	S	L	O		L	O	R	I	S
5	T		E		C	I	T	E	R	
6	T	O	U	C	A	N	S		E	S
7	E	U	R	O	P	E		A		O
8		R		U		A	V	I	O	N
9	N	A	V	E	T	S		G	E	
10	A	G	I	T	E		S	L	I	P
11	J	A	T	T	E	S		E	L	U
12	A	N	E	E	S		A	S		E

Vous voulez faire connaître notre journal à des parents ou à des amis ?
N'oubliez pas qu'il est accessible sur le web à l'adresse suivante :

<http://villers-marmery.fr/>

Toute personne disposant d'un accès Internet peut ainsi lire ou imprimer chaque numéro de VILLERS *infos*, qu'il habite Villers, Tokyo ou Sydney... C'est ça la magie du net !

SILLERY * (Rue de Châlons)	
Mardi	14 h - 18 h
Mercredi	9h-12h / 14h-18h
Jeudi	14 h - 18 h
Vendredi	14 h - 18 h
Samedi	14 h - 18 h

TRÉPAIL (RD 219)	
Lundi	ÉTÉ : 14 h - 18 h HIVER : 13 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h
Samedi	9 h - 12 h

TOUTE L'ÉQUIPE DE VILLERS *infos* VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNÉE 2008